Image not found or type unknown

erreur sur saisie d attribution

Par **pat18**, le **09/07/2011** à **09:44**

bjr je regle régulièrement un huisser depuis janvier 2010 donc j ai fait faire un virement permanent jusqu a fin 2012 or le 4/07/2011 je m appercois sur mon compte une saisie d attribution de 85.54 je téléphone a l huissier (dont j ai eu la secrétaire) qui me dit "mechament" vous n avez plus payer depuis mai2011 sur mes relevés de compte le debit y apparait bien sans aucun rejet je vais leur faxer mes relevés lundi je voudrais savoir étant donné que l erreur vient de eux et pas de moi, puis je demander le remboursement de la saise en plus la baque m a débiter eux aussi de 21 euros pour comission d intervation merci a bientot

Par **Domil**, le **09/07/2011** à **12:42**

Attendez de voir s'ils l'ont reçu. Si votre banque a fait une erreur ...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés